Fonds d'innovation pour réduire l'itinérance

ACMFI Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

National Indigenous Homelessness Council

Séance d'information · 29 octobre 2026

CAEH

ACMFI



Reconnaissance territoriale

D’un océan à l’autre, nous reconnaissons les territoires ancestraux des Inuit, des Métis et des Premières Nations qui ont toujours habité ces terres. Nous reconnaissons les répercussions historiques et continues de la colonisation et nous nous engageons à décoloniser nos systèmes et à poursuivre un processus de réconciliation en continu. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les appels à l’action de la CVR, l’appel à la justice des FFADA et les principes de l’autonomisation et de l’autodétermination guident notre travail.

L’Alliance canadienne pour mettre fin à l’itinérance s’engage à promouvoir l’équité, la dignité, la justice et l’appartenance. Nous soutenons les communautés en quête d’équité en tant qu’allié·e·s antiracistes, antioppresif·ve·s et inclusif·ve·s.

ACMFI Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance

L'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance s'efforce de prévenir et de mettre fin à l'itinérance en aidant à mettre en place des systèmes d'intervention communautaires efficaces et en faisant campagne pour les changements de politique nécessaires pour que tout le monde ait un chez-soi.



Mobilisation, campagnes et politiques

Pour mettre fin à l'itinérance, nous devons changer les politiques et l'opinion publique. Nous travaillons avec les communautés et les gouvernements pour développer des politiques efficaces, tout en renforçant le soutien du public pour mettre fin à l'itinérance.



Impact sur la communauté

Nous travaillons en partenariat avec les communautés et les soutenons dans la mise en place de systèmes locaux de gestion de l'itinérance visant à réduire et à mettre fin à l'itinérance. Notre approche comprend l'accompagnement, la formation, le développement de systèmes, l'apprentissage par les pairs et un soutien communautaire continu et adapté.



Données et stratégie

Nous travaillons avec les communautés locales et les partenaires pour créer des solutions visant à réduire l'itinérance en fournissant des données, en suivant les tendances, en créant des ressources et en mobilisant les connaissances pour mettre fin à l'itinérance.

Congrès national pour mettre fin à l'itinérance

Chaque année, le Congrès national pour mettre fin à l'itinérance rassemble plus de 2000 personnes de tout le secteur pour s'engager et apprendre les un·e·s des autres, afin d'accélérer la fin de l'itinérance dans leurs communautés.

National Indigenous Homelessness Council

Nous sommes une coalition nationale d'**entités communautaires (EC)** du volet **Itinérance chez les Autochtones (IA)** et de **comités consultatifs communautaires autochtones (CCCA)** de Vers un chez-soi. Notre coalition sert de voix et de défenseuse de droits pour les peuples et les organismes autochtones servant les personnes en situation d'itinérance.

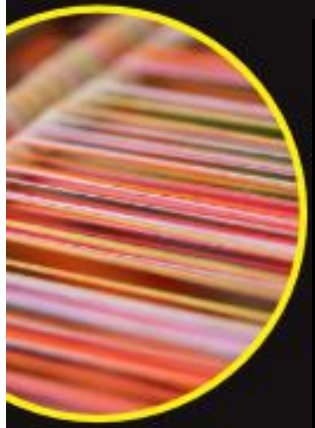
www.nihc-cnasa.ca

Funded by the Government of Canada | Financé par le gouvernement du Canada

Canada



LE PROCESSUS PATH
Une approche autochtone ancrée dans la communauté qui refaçonne l'accès coordonné en centralisant les relations.

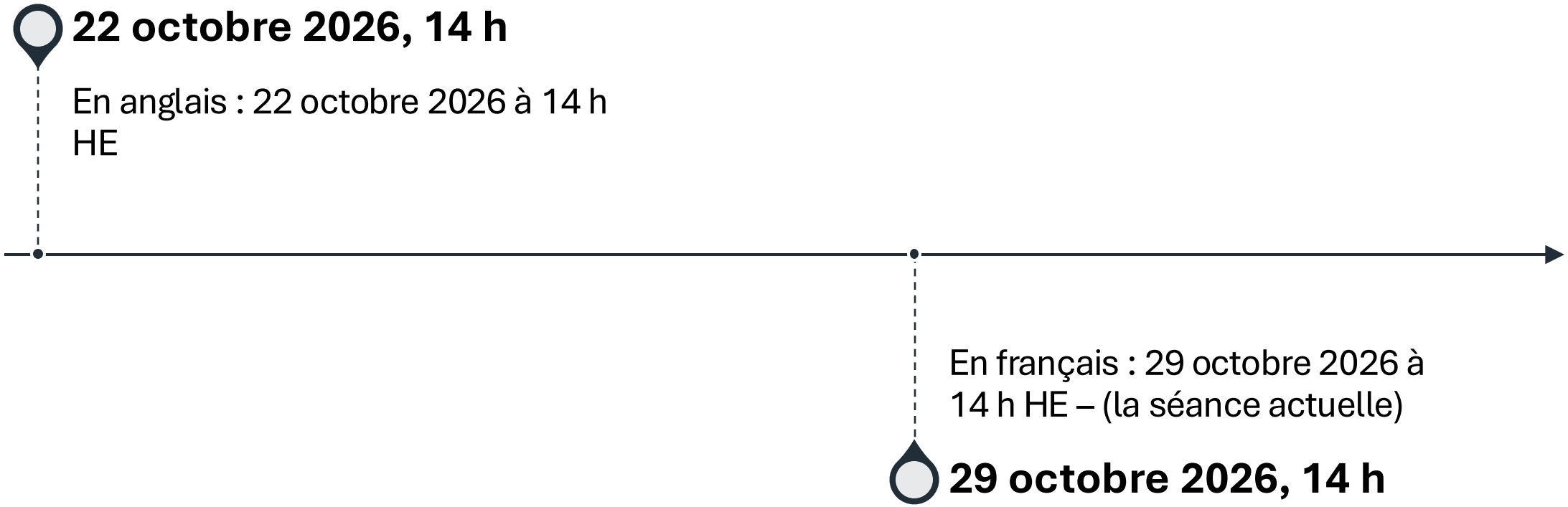


ACCOMPAGNEMENT COMMUNAUTAIRE
Nous soutenons les organismes autochtones à offrir des services de santé et de logement ancrés dans la culture, le soin et l'appartenance.



COORDINATION NATIONALE
Nous soutenons les communautés autochtones à offrir des services culturellement adaptés à nos proches dans le besoin.

Séances d’information



- *Toutes les séances seront enregistrées et téléversées sur le site web de l’ACMFI le 30 octobre.*

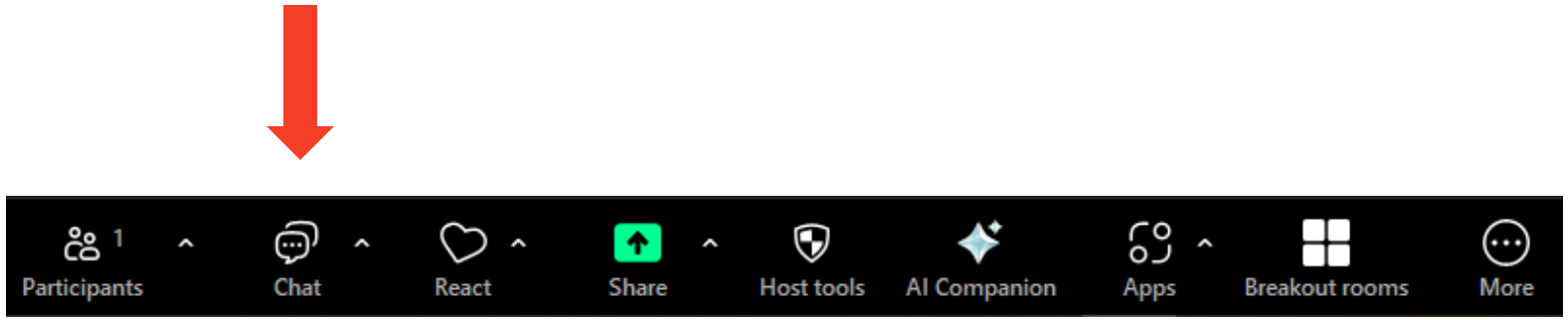
Ordre du jour

Introduction	5 minutes
Survol du FIRI	15 minutes
Qu’est-ce qu’un « bon » projet pour le FIRI ?	10 minutes
Foire aux questions (FAQ)	5 minutes
Période de questions	10 minutes



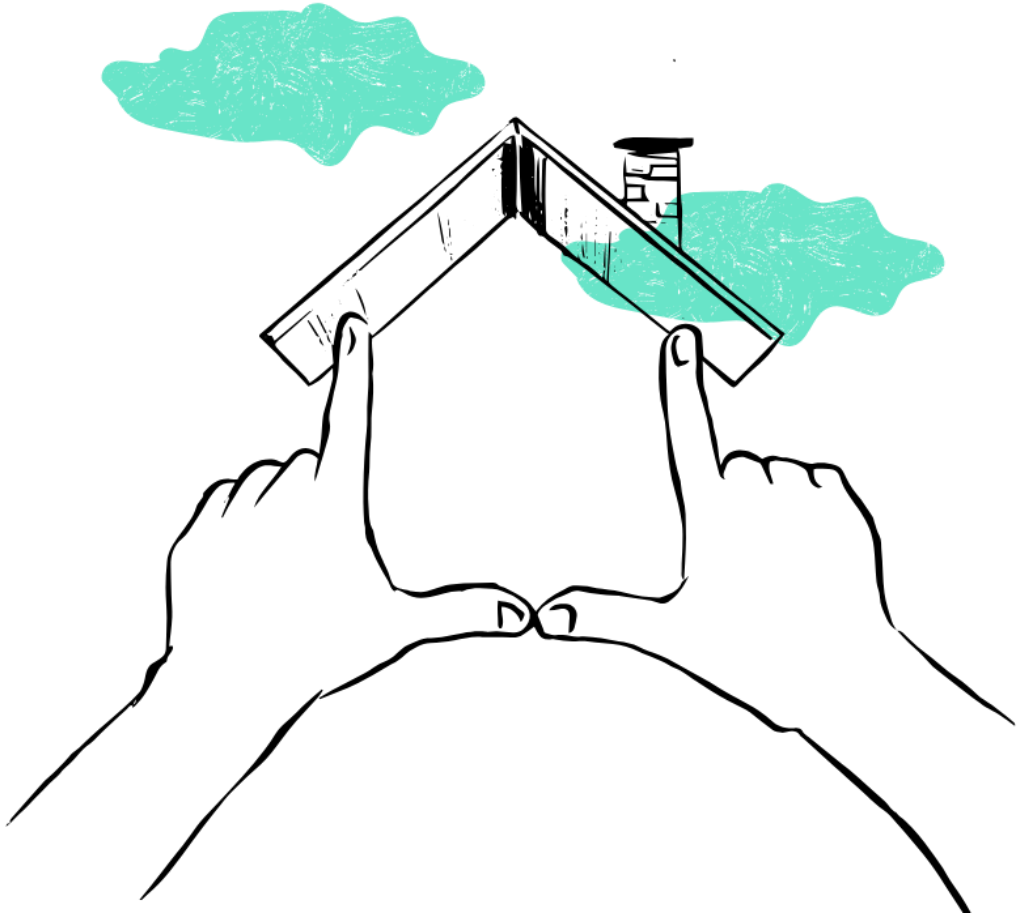
Informations pratiques

- Cette séance sera enregistrée et disponible en différé
- Tout le monde est en mode silencieux
- Utilisez la section Questions/Réponses ou le clavardage ('chat') pour poser vos questions



Objectif de cette séance

- Vous aider à déterminer si le FIRI est une bonne avenue pour votre communauté et souligner les éléments clés d'un « bon » projet pour le FIRI.
- Vous donner un aperçu du processus de demande et répondre aux questions fréquemment posées.
- Répondre à vos questions lors d'une période de question en direct.



CAEH

ACMFI

Qui est avec nous aujourd’hui?

Si vous êtes à l’aise de le faire, présentez-vous dans la boîte de clavardage.

Votre nom

Et votre rôle, si vous voulez.

Votre organisme

Là où vous travaillez ou l’organisations que vous représentez.

Votre communauté

L’endroit où vous êtes aujourd’hui.

CAEH

Page web du FIRI

Scannez pour visiter la page web du FIRI

Des mises à jour seront partagées sous peu!

Visitez notre site web pour les renseignements les plus à jour et pour accéder à des ressources. Vous y trouverez aussi notre foire aux questions.

Voir notre foire aux questions

CAEH

Survol du FIRI



CAEH

ACMFI

Qu’est-ce que le Fonds d’innovation pour réduire l’itinérance (FIRI) ?

- Géré par l’Alliance canadienne pour mettre fin à l’itinérance, le FIRI crée des partenariats financiers stratégiques avec des communautés qui mettent en œuvre des projets novateurs et fondés sur les données visant à réduire l’itinérance de manière mesurable.
- L’ACMFI, en partenariat avec le Conseil national autochtone sur le sans-abrisme (CNASA), fournira des orientations et un accompagnement individuel sur le projet et partagera les approches éprouvées par d’autres communautés à travers le pays.

Le FIRI s’inscrit dans l’engagement du gouvernement fédéral dans le cadre de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l’itinérance, comme annoncé dans le budget de 2024.

CAEH

ACMFI

Admissibilité

Pour être admissible à soumettre une candidature, les organismes demandeurs (à l'extérieur du Québec*) doivent être :

- L'entité communautaire (EC) Vers un chez-soi pour :
 - le volet Communautés désignées (CD), ou
 - le volet Itinérance chez les Autochtones (IA), ou
 - le volet Itinérance dans les territoires (IT)
- ou l'organisme communautaire principal participant à Prêt pour zéro Canada (PPZ-C).

Évaluation de l'admissibilité

Nous invitons les communautés intéressées à d'abord soumettre une vérification pré-candidature pour évaluer leur admissibilité et la convenance du projet. En se basant sur celle-ci, nous inviterons les communautés sélectionnées à soumettre leur candidature.

* Les organismes du Québec ne sont pas admissibles au Fonds d'innovation pour réduire l'itinérance. Logement, Infrastructures et Collectivités Canada collaborera avec le gouvernement du Québec pour mettre en place ce financement conformément aux compétences et aux priorités des deux gouvernements en matière de prévention et de réduction de l'itinérance.

CAEH

ACMFI

Admissibilité

En plus des critères d'admissibilité nommés dans la diapositive précédente, l'organisme demandeur doit :

- Présenter un **projet d'amélioration** visant à réduire l'itinérance en augmentant le nombre de personnes qui emménagent dans un logement ou en diminuant le nombre de personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance pour la population cible ;
- Avoir un **répertoire de données individualisées de qualité (RDIQ)** (validé par l'ACMFI) visant à mesurer la réduction de l'itinérance pour la population cible du projet.
- L'ACMFI partagera les apprentissages tirés des projets financés avec d'autres collectivités à travers le pays. Les communautés dont le projet aura été financé doivent s'engager à partager leurs apprentissages ainsi que les retombées et les données de leurs initiatives avec l'ACMFI. Elles doivent en outre avoir la capacité et la volonté de partager leur répertoire de données individualisées (RDI) de qualité avec l'ACMFI minimalement tous les mois.
- L'ACMFI travaillera avec les communautés pour soutenir les annonces locales sur le projet et pour souligner les pratiques prometteuses et les réussites sur son site web, par courriel et sur les réseaux sociaux.

CAEH

ACMFI

Populations cibles

Les populations prioritaires pour les projets du FIRI sont les suivantes :

- Les personnes en situation d'itinérance hors refuge (fortement encouragé)
- Les populations en situation d'itinérance chronique
- Les ancien·ne·s combattant·e·s en situation d'itinérance
- L'itinérance dans son ensemble

CAEH

ACMFI

Dates importantes

30 octobre 2026

Ouverture de la période de dépôt des verifications pré-candidature

9 novembre 2026

Fin de la période de dépôt des vérifications pré-candidature (16 h HE)

12 novembre 2026

Envoi des invitations à soumettre une demande. Les communautés non sélectionnées seront aussi avisées.

2 décembre 2026

Date limite pour le dépôt des demandes (16 h HE)

18 décembre 2026

Les organismes demandeurs reçoivent leur réponse.

CAEH

Qu’est-ce qu’un « bon » projet pour le FIRI ?



Qu’est-ce qu’un « bon » projet pour le FIRI ?

- Les projets devraient viser à réduire l’itinérance en **augmentant le nombre de personnes qui emménagent** dans un logement ou en **diminuant le nombre de personnes qui se retrouvent en situation d’itinérance.** Les projets doivent avoir le potentiel de réduire l’itinérance active chez une population prioritaire.

- Les projets doivent :
 - ✓ avoir des objectifs spécifiques, mesurables, appropriés, réalistes et temporellement définis (SMART) ;
 - ✓ utiliser des données pour orienter la conception du projet, en mesurer les résultats, déterminer et/ou résoudre les inégalités au sein du système actuel ;
 - ✓ suivre des cycles rapides de mise à l’essai d’améliorations
 - ✓ être novateurs au sein de votre communauté ;
 - ✓ offrir la possibilité de partager avec d’autres communautés les retombées positives afin de réduire l’itinérance partout au pays.



Comment concevoir un projet pour le FIRI

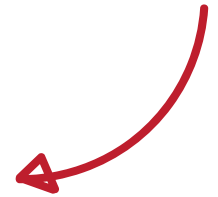
- Commencez par votre contexte et vos données locales : que se passe-t-il dans votre communauté?
- Créez un test : que pourriez-vous faire différemment poue générer des réductions?
- Utilisez une optique d'amélioration de la qualité : où est-ce qu'un changement risque d'engendrer les plus grandes retombées?
- Vérifiez l'adéquation au FIRI : votre projet convient-il à la visée du FIRI de réaliser des réductions dans une population clé?

Nous vous encourageons à communiquer avec votre conseiller·e en amélioration ou avec le CNASA pour obtenir de l’aide dans la conception d’un projet du FIRI qui réduira l’itinérance dans votre communauté.

CAEH

Des partenariats forts

Astuce de pro : les gens sur le terrain seront habituellement en mesure d'identifier là ou des améliorations sont possibles



- Les EC (les organismes à la tête des projets qui peuvent soumettre une demande au FIRI) devraient collaborer avec d'autres organismes de services pouvant soutenir la mise en œuvre du projet.
- Songez à des manières de collaborer avec des organisations locales ayant une expertise ou des mandats pertinents pour soutenir la population ciblée.
- Collaborez avec des organismes autochtones pour acquérir les (dés)apprentissages nécessaires en lien avec toutes les phases d'élaboration et de conception du projet.
- Centralisez l'expérience vécue et les voix des client·e·s dans l'élaboration et la conception du projet.

CAEH

ACMFI

Ressource

- Voici une ressource concise et pratique pour vous aider à renforcer votre candidature.
- ACMFI - Les rouages d’une candidature exemplaire au Fonds d’innovation pour réduire l’itinérance

CAEH

Foire aux questions



Comment les projets seront-ils sélectionnés ?

Une vérification pré-candidature servira à évaluer l'admissibilité et l'adéquation des projets

Les conseiller·e·s en amélioration de l'ACMFI travailleront avec les organismes demandeurs dont la candidature aura été retenue afin de remplir une demande officielle. Le CNASA pourra également apporter son soutien.

Le choix des projets sera effectué par un comité composé de représentant·e·s de l'ACMFI avec le soutien du CNASA d'autres expert·e·s.

Les communautés participantes à PPZ-C n'ont pas à envoyer de vérification pré-candidature. Veuillez communiquer avec votre conseiller·e en amélioration pour commencer à élaborer une demande.

CAEH

Quel montant de financement est disponible ?

- Il n’y a pas de montant déterminé par projet. Le financement pour chaque projet est décidé au **cas par cas** et dépend de facteurs tels que les ressources dont chaque communauté a besoin pour atteindre l'objectif de son projet.
- Le FIRI est destiné à fournir des **subventions non renouvelables** pour obtenir une « preuve de concept » pour les projets choisis.
- Les organismes demandeurs doivent envisager la durabilité des projets au-delà de la fin du projet (12 mois).

CAEH

ACMFI

Dépenses admissibles

- **Les dépenses de projet doivent se conformer aux directives de Vers un chez-soi.**
- Les projets doivent se concentrer sur des interventions systémiques et idéalement durables au-delà du financement du FIRI.
- Le FIRI ne financera pas les dépenses en immobilisations telles que l'acquisition de propriétés, les nouvelles constructions ou les rénovations majeures.
- Les dépenses en capital mineures (allant jusqu'à 50 000 $ et conformément aux dépenses admissibles en vertu des directives de Vers un chez-soi) peuvent être considérées seulement si elles soutiennent manifestement une amélioration à l'échelle du système pour diminuer l'afflux d'entrées en itinérance ou augmenter les sorties vers le logement. Ces demandes sont examinées au cas par cas.

Pour plus de détails, consultez la FAQ. Si vous n'êtes pas certain·e de l'admissibilité d'une activité ou dépense, veuillez en parler avec votre conseiller·e en amélioration ou contacter HRIF@caeh.ca.

Une communauté qui a reçu un financement lors d'un précédent cycle du FIRI peut-elle présenter une nouvelle demande ?

- ***Oui,*** mais les communautés ne peuvent pas demander de financement supplémentaire pour poursuivre un projet existant.
- Toutefois, elles peuvent présenter une demande pour un nouveau projet visant à réduire l'itinérance pour une population cible différente, en améliorant un autre point de données sur les entrées dans l'itinérance et les sorties, ou en adaptant un projet existant afin de tester une nouvelle approche ou de mettre en œuvre un changement.

Prochaines étapes

Songez à un changement novateur pouvant engendrer une réduction de l'itinérance dans votre communauté.

- Renseignez-vous sur ACMFI - Les rouages d'une candidature exemplaire au Fonds d'innovation pour réduire l'itinérance

Envoyez votre vérification pré-candidature à partir du 30 octobre et jusqu'au 9 novembre 2026.

- Le formulaire de vérification pré-candidature se trouve sur le site web de l'ACMFI en cliquant sur ce lien : ACMFI - Fonds d'innovation pour réduire l'itinerance à partir du **30 octobre 2026**.
- Les communautés participantes à PPZ-C n'ont pas à envoyer de vérification pré-candidature. Veuillez communiquer avec votre conseiller·e en amélioration pour commencer à élaborer une demande.

Quand saurai-je si j'ai été invité·e à envoyer une demande ?

- Tous les organismes ayant déposé une vérification pré-candidature seront avisés du statut de leur dossier, à savoir s'ils sont invités à envoyer une demande, d'ici le **12 novembre 2026**.

Des questions?

Utilisez la section Questions/Réponses ou le clavardage ('chat') pour les poser.



Fonds d'innovation pour réduire l'itinérance

HRIF@caeh.ca